



## 6A Attestation d'aide à la vente.

Destinataire: Enagic France SARL  
24 rue du banquier  
75013, Paris.  
[france@enagiceu.com](mailto:france@enagiceu.com)  
tél: (+33)147075565  
fax: (+33)183711706

Une vente a été réalisée par le client Mr/Mme \_\_\_\_\_ avec  
l'aide du 6A Mr/Mme \_\_\_\_\_, ID #: \_\_\_\_\_.

Je demande donc à Enagic France SARL de procéder au paiement de la prime de soutien prévue à cet  
effet en faveur de Mr/Mme \_\_\_\_\_.

Sponsor direct de la vente: Mr / Mme \_\_\_\_\_, ID #: \_\_\_\_\_.

\_\_\_\_\_  
Signature du sponsor direct de la vente

- ❖ Cette attestation doit être remplie par le sponsor direct de la vente. Merci de la retourner avec le bon de commande du client par courrier / mail ou fax.
- ❖ La prime de soutien sera versée dans les 15 jours ouvrés suivant l'enregistrement de la vente.
- ❖ La prime de soutien est payée en déduisant de 30 € à 35€ de points spéciaux de la commission normalement payée au sponsor direct, dans les limites de 8 points. Il appartient au sponsor direct de prévenir les distributeurs au-dessus de lui que la vente a été réalisée grâce au soutien d'un 6A, et qu'ils ne toucheront donc pas les points spéciaux sur leurs commissions.
- ❖ La prime de soutien ne peut s'appliquer que sur les produits suivants :

Machine	Montant par point
SD501	30 €
SD501 Platinum	30 €
K8	35 €